



MOBILISÉ.E.S LE 18 OCTOBRE 2022 POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET LA DEFENSE DU DROIT DE GREVE

Que ce soit dans les raffineries, l'agroalimentaire, les crèches, les transports publics, l'énergie et nucléaire, les organismes sociaux, les banques-assurances, les services informatiques, la maintenance industrielle, l'éducation, la santé, le commerce, la métallurgie... les salariés de très nombreux secteurs professionnels se mobilisent depuis des mois dans leurs entreprises ou leurs services pour revendiquer et gagner de légitimes augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail, des emplois de qualité. Les jeunes se mobilisent aussi, pour leurs conditions de vie et d'études ainsi que pour une réforme des bourses ambitieuse. **Le mouvement des lycées professionnels, d'ores et déjà décidé pour le 18 octobre, s'inscrit dans cette dynamique.**

Pourtant et alors qu'elles réalisent d'énormes profits, les entreprises de la branche Pétrole, en particulier Total ou Exxon, refusent d'accéder, aux exigences des salariés massivement mobilisés par l'ouverture immédiate d'une négociation sérieuse. Ces derniers réclament avant tout le rattrapage de l'inflation et une meilleure répartition des richesses créées par les travailleuses et travailleurs, alors que des milliards d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires. C'est cette situation de **blocage patronal** qui crée aujourd'hui la pénurie de carburants.

Mardi dernier, une limite a été franchie par le gouvernement, annonçant faire procéder aux

réquisitions des salariés des raffineries et dépôts par les préfetures. Elles sont en cours depuis hier. Cette procédure déjà condamnée par l'OIT constitue une atteinte inacceptable au droit constitutionnel de grève et aux libertés fondamentales.

La mobilisation gagne des secteurs de plus en plus nombreux dans le privé comme dans le public. En Charente, les salariés de Carrefour, SAFT, Tonnellerie Doreau, Safran, Schneider Electric, la CAF, les hospitaliers, les enseignants, les cheminots se sont mobilisés en répondant à l'appel leurs syndicats ou de leur fédération.

Elles et ils obtiennent par leurs actions l'ouverture de nouvelles négociations et des avancées salariales significatives. C'est aujourd'hui qu'il faut se mobiliser dans tous les secteurs professionnels, public comme privé. C'est pourquoi les organisations syndicales et les organisations de jeunesse signataires décident d'appeler ensemble les travailleuses et travailleurs et la jeunesse à la mobilisation y compris par la grève le mardi 18 octobre pour **l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux, et l'amélioration des conditions de vie et d'études**. Elles appellent également les salariés, les retraités, les privés d'emploi et la jeunesse à se mobiliser pour **la défense du droit de grève** en participant aux rassemblements organisés devant les préfetures et sous-préfetures.

**LE 18 OCTOBRE 2022,
TOUTES ET TOUS MOBILISÉ.E.S,**

**DÉPART DE LA MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE
10 HEURES 30
PLACE NEW-YORK À ANGOULÊME**